



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 MARS 2022

DELIBERATION N° DEL002-22

L'an deux mille vingt-deux, le 3 mars à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 25 février 2022 s'est réuni dans la salle des Fêtes en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, Y. VINCENT et MM. E. BEVILLARD, F. DELFORGES, J. FABBRO, D. FINAZZO, D. FRANCILLON, M. GUIHENEUF, T. JAUSSOIN, V. MERCIER, J. PAVAN, D. QUENARD, S. STAMBOULIAN, P. VERRI, M. YAMOUNI

Pouvoirs :

M. GAMET Stéphane (pouvoir à Mickaël GUIHENEUF, en date du 2 mars 2022)
M^{me} HUBERT Alix (pouvoir à Timothée JAUSSOIN), en date du 1^{er} mars 2022
M^{me} JACCOUD Gisèle (pouvoir à Pascale CONINX, en date du 21 février 2022)
M^{me} JANSEN Meg-Anne (pouvoir à Elodie LAZZAROTTO, en date du 3 mars 2022)
M^{me} OSSARD Sylvie (pouvoir à Lola MALVOISIN, en date du 28 février 2022)

Madame Nadine MELCHILSEN et Monsieur Sylvain STAMBOULIAN ont été élus secrétaires de séance.

OBJET : Bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2021.

Rapporteur : Frédéric DELFORGES

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Il est porté à la connaissance du conseil municipal le bilan annuel des acquisitions et des ventes réalisées par la ville en 2021 (document annexé à la présente) en application de la loi n° 95-127 du 8 février 1995.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui donner acte de la présentation de ces éléments.

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 3 mars 2022.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.

COMMUNE DE GIERES

ACQUISITIONS 2021

Nom du vendeur	Références Cadastrales	Surface Parcelle (s) m ²	Date Avis des Domaines	Date Délibération de la Commune	Prix Payé	Date acte notarié	Nom du notaire
SCCV de la Poste	AN 802 – 799 - 801	1 333 m ² Surface local acquis : 181 m ²	30/01/2019	11/02/2019	434 400 € TTC	25/03/2021	Me Krampac-Duverneuil
Grenoble-Alpes Métropole	AR 377 – 380	581 m ²	/	19/11/2020	17 430 €	07/06/2021	Me Krampac-Duverneuil
LAGNEUX	AO 82 – 83 - 84	530 m ²	02/12/2019	09/12/2019 et 29/09/2021	415 000 €	06/12/2021	Me Krampac-Duverneuil

VENTES 2021

Nom de l'acquéreur	Références Cadastrales	Surface Parcellaire m ²	Date Avis des Domaines	Date Délibération de la Commune	Prix payé	Date acte notarié	Nom du notaire
RAOOF et AL NAASAN	AH 204	764 m ²	08/12/2020	04/03/2021	376 000 €	30/06/2021	Me Krampac-Duverneuil
BONARDI et IGOUT	AO 297	55 m ²	22/12/2016	02/05/2017	1 € symbolique	12/07/2021	Me Galves

CONSTITUTION DE SERVITUDE 2021

Nom du preneur	Références Cadastrales	Surface Parcellaire	Date Avis des Domaines	Date Délibération de la Commune	Prix	Date acte notarié	Nom du notaire
/							

BAIL 2021

Nom du preneur	Références Cadastrales	Surface Parcelle	Date Avis des Domaines	Date Délibération de la Commune	Prix	Date d'entrée en vigueur du bail	Nom du rédacteur du bail
/							